20 Minutes.ch VALAIS 03 septembre 2014 14:34; Act: 03.09.2014 14:41

La fermeture de Sion ne se discute plus

Malgré les protestations, l'aérodrome de Sion et la caserne de Moudon (VD) fermeront leurs portes. Berne a confirmé mercredi le nouveau concept de stationnement de l'armée.

La réduction du parc immobilier d'un tiers permet de réduire les coûts d'exploitation à raison de 8,7 milliards de francs. L'armée suisse fermera en tout sept places d'armes, trois aérodromes et des infrastructures de combat, économisant plus d'un tiers des 24,2 milliards de francs d'infrastructures. La suppression de certains infrastructures est également opportune dans une perspective militaire, selon le Département fédéral de la défense (DDPS).

La majeure partie des biens date encore de la Guerre froide. L'infrastructure de combat (comme les positions de barrage ou l'artillerie de forteresse) mais aussi une grande partie des ouvrages logistiques souterrains ne répondent plus à la menace actuelle.

Pour effectuer ses choix, l'armée a pris en compte de nombreux paramètres: frais de location, investissements nécessaires, position stratégique, équilibre entre les régions linguistiques, impacts économiques.

Compensations

Dans le détail, l'armée renoncera aux bases aériennes de Sion, de Buochs (NW) et de Dübendorf (ZH). Une solution spécifique a été choisie pour cette dernière, qui continuera d'accueillir des hélicoptères.

Pour ce qui est de Sion, il n'y aura pas de marche arrière, a dit le conseiller fédéral Ueli Maurer devant la presse. Mais de rappeler que ce départ sera compensé par l'implantation d'une école de recrues.

Les casernes des Vernets (GE), de la Poya (FR), de Lyss (BE), de St-Maurice (VS) et de Moudon (VD) seront aussi fermées. De plus, les places d'armes de Walenstadt (SG), Mels (SG) et St-Luzisteig (GR) seront regroupées en un seul lieu.

L'armée prévoit également de réduire le nombre d'hôpitaux militaires de quatre à un, de fermer le centre d'instruction de Kreuzlingen (TG), de biffer des entrepôts, des infrastructures logistiques souterraines et des places de tir.

L'armée renoncera à quelque 60 hébergements communaux et anciens ouvrages des troupes de protection aérienne, à une dizaine de cantonnements de montagne et à près de quinze camps de troupe dans toute la Suisse.

Dans le courant de l'année prochaine, le DDPS organisera une dernière consultation puis le concept sera définitivement établi par le Conseil fédéral.

(ats)